

# ASSEMBLÉE NATIONALE

25 novembre 2016

---

STATUT GÉNÉRAL DES AAI ET DES API - (N° 3803)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° CL16

présenté par  
le Gouvernement

-----

### ARTICLE 25

Supprimer l'alinéa 26.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Il s'agit de tirer les conséquences du rétablissement de la qualification d'autorité administrative indépendante au profit de la Commission nationale du débat public (CNDP).